



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Réunion avec les futurs porteurs de projets GIEE, Emergence, Groupe 30 000 – AAP 2024

*26 mars 2024 – 16:00-17:00 – Visio*



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

1<sup>ère</sup> partie: Éléments importants – Points de vigilance

2<sup>nde</sup> partie: Questions/réponses



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Partie 1. Éléments importants – Points de vigilance

### 1.1 Avant de déposer votre dossier

- **Bien lire les cahiers des charges** qui contiennent les « règles du jeu » (cadre juridique, contenu du dossier, critères de sélection, etc)
- Prendre connaissance des télédémarches rapidement pour ne pas être pris de court

### 1.2 Les réflexions à avoir dans la construction et le pilotage du projet

- Avoir un **nombre réduit d'actions claires** (4 idéalement): « *ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement* »
- Avoir un **animateur-référent**, pour ne pas « diluer » l'animation
- **Durée**: être raisonnable et articuler la période de financement d'un GIEE (3 ans) avec la durée de la reconnaissance
- **Articulation des documents**: adéquation des actions et des coût du diagramme logique (annexe 5) avec le budget prévisionnel (annexe 9). Transmission d'un outil de gestion des frais salariaux utilisé par les CIVAM.



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## 1.3 Capitaliser (art. L315-3, D315-7), bilans (art. D315-5) et information, des conditions de la reconnaissance

- **Capitalisation:** un compte-rendu annuel à adresser à la chambre d'agriculture et à la DRAAF (avant le 30/04 de l'année n+1)
- **Bilans:** tous les trois ans (bilan intermédiaire) + bilan final à l'expiration du projet
- **Nous tenir informés des modifications substantielles** au sein du GIEE (entrées-sorties de nouveaux membres, ajustement des actions, etc)

Si vous avez des questions relatives aux **GIEE**, merci de les adresser à:

[nathalie.charles@agriculture.gouv.fr](mailto:nathalie.charles@agriculture.gouv.fr) & [sebastien.weil@agriculture.gouv.fr](mailto:sebastien.weil@agriculture.gouv.fr)

Si votre question porte sur les **Groupe 30 000**:

[thomas.delporte@agriculture.gouv.fr](mailto:thomas.delporte@agriculture.gouv.fr) & [LEFEBVREROSE.CECILE@aesn.fr](mailto:LEFEBVREROSE.CECILE@aesn.fr)

## 2nde partie: Questions/réponses